

## Rapport de la vingt-septième session du Comité de l'agriculture

### Point 4.4: Activités de la FAO dans le domaine des parcours et du pastoralisme et proposition relative à une Année internationale des parcours et des éleveurs pastoraux

#### Note introductive

Les parcours et le pastoralisme préservent les moyens d'existence et la sécurité alimentaire de millions de personnes et assurent des services polyvalents fondés sur la nature. La moitié environ de la surface terrestre émergée est constituée de parcours. Ils font partie des environnements de production les plus rudes, puisqu'on les trouve en premier lieu dans les zones arides ou les montagnes escarpées, qui ne sont pas favorables à la production végétale. Le fonctionnement des systèmes pastoraux dépend de la mobilité des animaux et des personnes sur un territoire ou d'un territoire à l'autre, au gré des saisons. Dans de nombreux pays, le pastoralisme est à l'origine de nombreux emplois et contribue aux PIB nationaux.

S'ils sont en bonne santé et productifs, les parcours et les pâturages sont tout à fait susceptibles de concourir à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD). Ils fournissent des services écosystémiques, en particulier le recyclage des nutriments, la fixation du carbone, la conservation de la biodiversité, et la protection contre l'érosion et les incendies de forêt, contribuant ainsi aux ODD 13 et 15. Les systèmes pastoraux à faible intensité d'intrants et fondés sur la nature produisent des aliments d'origine animale qui participent à la réduction la pauvreté (ODD 1) et la faim (ODD 2).

Les éleveurs pastoraux et les parcours sont confrontés à un certain nombre de problématiques et de menaces: instabilité croissante des conditions climatiques, dégradation des sols, droits fonciers précaires, changement de l'affectation des terres, et accès limité aux marchés et aux services d'éducation et de santé. Ces situations peuvent déboucher sur des conflits, sur le dérèglement de la mobilité et de l'accès aux ressources naturelles, et sur une diminution de la main-d'œuvre disponible pour gérer les troupeaux et les paysages. Relever ces défis suppose d'améliorer l'accès aux services éducatifs et aux possibilités d'apprentissage (ODD 4) et aux services de santé (ODD 3), de prêter une attention accrue aux besoins des femmes, des personnes âgées et des jeunes dans les milieux pastoraux et ruraux (ODD 5) et de promouvoir la paix durable (ODD 16).

La FAO travaille sur la gestion durable des parcours, sur leur gouvernance et sur la production de données et de connaissances, et apporte un appui aux initiatives de plaidoyer des éleveurs pastoraux. Elle œuvre également à la prévention des crises et aux efforts à déployer en cas de crise et soutient les mécanismes intergouvernementaux qui garantissent les droits fonciers pastoraux et assurent la coordination en matière de santé animale.

Les résolutions et les décisions adoptées par des organismes des Nations Unies, notamment l'Assemblée des Nations Unies sur l'environnement, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture et la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, témoignent de leur engagement à l'égard de la gestion durable des parcours et des éleveurs pastoraux.

Afin d'intégrer les activités de la FAO sur les parcours et le pastoralisme et d'assurer une meilleure coordination, trois domaines d'action sont proposés:

1. production de données et de connaissances et mise au point de protocoles de suivi;
2. appui aux systèmes pastoraux, à la mobilité, aux institutions coutumières et aux systèmes de connaissances;

3. action en faveur d'une représentation efficace des éleveurs pastoraux et de leur participation aux différents processus d'élaboration de politique et de prise de décisions, d'une inclusion socioéconomique des jeunes et des femmes et du renforcement des capacités.

Compte tenu de l'importance des parcours et du pastoralisme, le Gouvernement mongol propose d'instaurer en 2026 une Année internationale des parcours et des éleveurs pastoraux afin de faire connaître les valeurs naturelles et culturelles des parcours et des systèmes pastoraux, telles qu'elles sont perçues. Cet événement permettra également d'encourager l'innovation au service de la durabilité et de la lutte contre la pauvreté en stimulant l'investissement consacré aux systèmes pastoraux et favorisera la remise en état des parcours dégradés.

Le Comité est invité:

- à demander à la FAO d'intégrer les parcours et le pastoralisme dans les programmes techniques et stratégiques afin de veiller à ce que leur gestion durable et leur développement soient systématiquement pris en compte;
- à examiner la proposition présentée par le Gouvernement mongol, à mobiliser le soutien d'autres États Membres en vue de la célébration, en 2026, de l'Année internationale des parcours et des éleveurs pastoraux, et à proposer des orientations et des mesures y donnant suite, selon qu'il convient;
- à examiner et à réviser, le cas échéant, le projet de résolution de la Conférence visant à célébrer l'Année internationale des parcours et des éleveurs pastoraux en 2026 et à la soumettre à l'examen du Conseil à sa cent soixante-cinquième session en vue de son adoption par la Conférence à sa quarante-deuxième session.

*Badi Besbes, fonctionnaire principal spécialiste de la production animale, Production et santé animales*